

Réunion des présidents de clubs
Vendredi 26 novembre 2010 -19h à Tomblaine

Présents : G.Rettien, M. Jullien, E. Rosé, P. Marson, C. Guy, C.Dellis, S. Roure, JC. Fath, P. Pax, J.Wallon, P.Berthou, P. Gonzalez, C. Fournier, C.Jancenelle, N.Guerchoux, H. Gigneux

Excusés : A.Tixier

1. Présentation de la plaquette « sport santé »

- Mr Rettien propose aux clubs d'utiliser les plaquettes pour faire de la promotion auprès des professionnels de santé et du tout public (portes ouvertes, médecins, kinés,...)
- Il est demandé de le diffuser sous format informatique. Il sera mis sur le site sous format Publisher et PDF.

2. Malette pédagogique

- Il existait une mallette scolaire à la FFSA, mais elle n'était plus utilisée
- Il est intéressant de proposer un outil qui permette aux professeurs d'EPS de comprendre facilement l'activité et d'avoir toutes les informations pour la mettre en place.
- Cet outil pédagogique sera aussi à disposition des éducateurs sportifs dans les clubs.
- Il répond à la demande : des candidats initiateur et éducateur, et dans les clubs où il n'y a pas de salarié ou de personnes qualifiées.
- Beaucoup d'objectifs, cela demande beaucoup de travail si l'on veut produire un document de qualité
- Il y aura aussi des images, ce que les entraîneurs demandent.
- C'est aussi un travail de synthèse : pour que les éducateurs aient tout sous la main.
- Tous les clubs en seront destinataires
- La MAIF sera partenaire, la DRJS pour sa part a versé des vacances en 2010 pour aider la réalisation de cet outil

3. Calendrier

- Un format affichage est distribué
- Remarque : la formation éducateur est annulée. Comme souvent elle n'a lieu qu'un an sur deux par manque de candidats.
- Mr Rettien parle du Certificat de Qualification Professionnel (CQP). Permet d'être rémunéré pendant 350 heures par an. Il y aura des équivalences avec la formation fédérale (allègement des cours).
 - Ce CQP permettra de rémunérer les jeunes qui s'occupent de l'animation estivale.
 - Mr Rettien incite les présidents à faire former les personnes qui encadrent dans les clubs.
 - Sébastien Roure regrette que la formation entraîneur, qui s'adresse à des bénévoles, commence les vendredis, ce qui est contraignant et peut dissuader des candidats.
 - Marion rappelle que la formation éducateur est particulièrement adaptée pour encadrer en club et qu'elle apporte des bases solides. La formation Initiateur seule ne peut suffire pour quelqu'un qui s'investit régulièrement dans l'encadrement pédagogique (tous publics).

4. Objectifs sportifs

- Augmenter le nombre de pratiquants dans les clubs
- Aider à l'accès au haut-niveau et être performant au niveau international
- Rester dans les 3 meilleures ligues à la Coupe de France et améliorer le niveau des clubs lorrains au classement national des clubs

5. Stages

- Des stages régionaux « ouverts » sont proposés à différents publics : minimes, vétérans, loisirs. Ils ont rencontré un grand succès en terme de participation et d'engouement. C'est donc qu'ils

répondent à un véritable besoin. Peut-être serait-il opportun dans l'avenir d'envisager des stages « ouverts » pour d'autres catégories de pratiquants, notamment les compétiteurs des clubs sans encadrement permanent.

- Ces stages reposent sur la bonne volonté des clubs, notamment pour l'utilisation du matériel.
- Cette année des stages jeunes talents sur pôle sont proposés dans l'année. Ils sont la continuité du stage estival de la zone Nord-Est.
- Le stage estival jeunes talents zone Nord -Est 2011 sera probablement organisé à l'Ailette. Un stage complémentaire sera proposé à Gérardmer pour les rameurs lorrains à potentiel qui ne seraient pas retenus pour le stage interrégional. Ce stage est intéressant pour motiver les jeunes et éviter l'abandon de la pratique en junior.

6. Scolaires :

- Marion fait le point sur les possibilités de faire de l'aviron à l'école, il y a : l'EPS, l'UNSS, les sections sportives, l'accompagnement éducatif et les journées scolaires.
- La ligue fait des actions surtout pour l'UNSS. Ce sont des jeunes qui sont volontaires, qui ont choisi l'activité. La ligue organise la pratique en étroite collaboration avec l'UNSS.
 - Challenge Régional UNSS Maif (championnat d'académie d'ergo, 2 journées sur l'eau)
 - Championnats d'académie UNSS
 - Pour les qualifiés, Championnat de France UNSSCela permet de motiver les professeurs d'EPS (tout est organisé), et peut ensuite déboucher sur la création de sections sportives.
- La ligue n'intervient pas au niveau de l'EPS. Malheureusement l'aviron n'est pas sur la liste nationale, ni sur la liste académique. La seule solution est que l'établissement choisisse l'aviron sur sa liste interne
- Pour l'accompagnement éducatif, la ligue avait fait un document, et la FFSA vient de faire un guide dont voici le lien :
http://www.avironfrance.fr/Pratiquer/AvironScolaire/AccompagnementEducatif/GuideMethodo_AES_VFF.pdf
- Journées scolaires : elles permettent à un établissement scolaire de venir au sein du club, et aux jeunes de découvrir la pratique aviron. Mais il y a peu de retour pour les clubs en terme de licenciés. Il est important que signer les conventions et de remplir la liste d'élèves (à déclarer la FFSA). Cela permet de recenser le nombre de pratiquants.
- Pour les brevets de rameurs, il faut aussi les valider sur l'intranet de la FFSA. Il y a des dates limite. Cela est pris en compte pour le label école française d'aviron.

7. Informations fédérales :

La prochaine réunion de comité directeur de la FFSA aura lieu samedi 27 novembre.

- Aviron féminin : enquête lancée pour essayer de trouver une solution au manque de françaises au niveau internationale. Ce qui en ressort :
 - Les filles viennent au club pour l'ambiance
 - Elles viennent souvent par des connaissances, donc il ne faut négliger aucun pratiquant
 - Elles préfèrent le bateau longPatrick Berthou pense que cette enquête ne mène à rien concrètement, que cet argent aurait pu être investi dans des stages aviron féminin. Les bonnes questions ne sont pas posées. Il y a des filles dans des clubs, mais le problème réside dans l'accès au haut-niveau.
- Dynamiser les épreuves longues distances
 - Etant donné que ces épreuves sont peu connues, la FFSA a voulu faire de 2 manifestations des épreuves de masse. Le résultat n'est pas très positif.Cela ne se fera pas du jour au lendemain, peut-être que ce n'est pas la coutume française.
- Christine rappelle qu'il y a des dates butoir pour toutes les informations à faire remonter à la FFSA (conventions et listes scolaires, brevets de rameurs, liste rameurs handi, évaluations fédérales). Des rappels sont faits régulièrement par la Ligue) il suffit de lire attentivement les notes. Marion et Hélène peuvent aider les clubs si besoin.

- Divers : Sébastien Roure trouve que la licence fédérale a beaucoup trop augmenté. Il faudrait que les clubs en soient informés plus tôt pour pouvoir répercuter l'augmentation auprès de leurs adhérents. Nous remonterons cette information à la FFSA.

8. Site internet

- Marion sait qu'il y a beaucoup d'informations qui circulent par mail et que certaines passent à la trappe. Les adresses mail changent souvent aussi parfois des personnes ne reçoivent pas les infos. Le rôle du site est de regrouper toutes les infos et de les rendre accessibles à tous :
- Il faut savoir que **toutes les informations diffusées sont sur le site de la ligue.**
- Marion explique les principales rubriques et astuces du site.

Mr Rettien parle de la newsletter du Conseil Nautique Régional. Il faut que la ligue et les clubs fassent remonter les informations importantes, et ensuite diffuser le plus largement possible ce document.

9. Matériel de Ligue :

- Des carnets de liaison sont établis pour le matériel itinérant (8+ découverte, yolettes, bateaux découverte).
- Les clubs devront remplir une fiche d'état des lieux à chaque utilisation, et commander eux-mêmes les pièces détachées en cas de bris (pièces référencées pour la commande)
- Encore une fois, il est demandé aux clubs de prendre soin à ce matériel qui est bien utile

10. CNDS

- La ligue propose d'être tête de réseau pour le CNDS équipement.
- Ce serait la ligue qui commanderait le matériel, sur lequel elle pourrait avoir 50 % par le CNDS, uniquement sur le matériel aidé à savoir ; ergomètres, bateaux découverte, planches à ramer, yolettes
- Parallèlement, la ligue poursuivrait son plan d'aide à l'achat de matériel de développement.
- Problème : il ne faut pas être pressé. La demande se fait en janvier, pour un accord en juin. Il faut attendre l'accord avant de procéder à la commande du matériel.
- Le montant des subventions peut atteindre 25 % sur les projets concernant les jeunes scolarisés, et 50 % sur ceux concernant les zones urbaines sensibles.

11. Licences

- Baisse depuis 2006 sur les pratiquants, due aux titres scolaires, mais hausse de licenciés A,U,D.

12. Questionnaire Nathalie

Elle distribue un document et fait le bilan des réponses (7 clubs et le pôle ont rempli le questionnaire). Elle remercie les personnes qui ont participé de leur sincérité.

Des pistes de développement sont proposées pour chaque rubrique.

Mr Rettien félicite Nathalie pour l'excellent travail fourni.

La Ligue va étudier ce qu'elle peut faire pour répondre au mieux aux attentes et besoins des clubs.

13. Service civique :

Ceci est un nouveau dispositif de l'état. Mission de 6 à 9 mois. Il faut un tuteur désigné dans la structure. Le club donne 100 € (en frais de déplacement, repas), la personne reçoit 440 € (semaine de 24h). Si la personne est intéressée, cela peut déboucher sur un emploi aidé.

Les dossiers sont à retirer auprès des DDJS, plus de renseignements : www.service-civique.gouv.fr

Le descriptif de cette action sera sur le site de la Ligue

14. Situation financière :

Mr Rettien annonce que Claude Guy remplace Jean Lasseaux au poste de trésorier depuis Juin 2010.

Le budget de fonctionnement de la ligue est de 180 000 euros.

Il y a eu une grande part investie dans du matériel en 2010.

La Coupe de France coûte 12000 euros à la ligue après déduction des aides et participations des rameurs.

15. Divers

Marion a envoyée une lettre aux athlètes sur liste ministérielle leur indiquant qu'ils peuvent demander une aide à la Région. Une lettre de remerciement est appréciée.

Un mémento « Qui fait quoi à la FFSA » vient d'être édité par la FFSA. Ce document est en ligne sur le site de la ligue.

JC Fath signale que la fille de Patrick Pax (autre membre fondateur du club de Sarreguemines) a été élue miss Lorraine et participera la semaine suivante à l'élection de miss France.

Fin de la réunion à 22h15